

FCO : CONTRE LA VACCINATION OBLIGATOIRE ET POUR LA LIBERTE DE DECISIONS DES ELEVEURS !

Introduction :

Les éléments objectifs de l'épizootie, de la biologie des cibles et des vecteurs mettent en évidence que l'installation de la fièvre catarrhale est définitive dans nos territoires. Cette maladie est devenue endémique. Elle s'est déjà « européanisée » avec le support de vecteurs locaux et en développant une symptomatologie particulière chez les bovins qui n'avait jamais été observée dans les régions du monde où le sérotype 8 est présent depuis des millénaires.

Éradication :

Dans une déclaration, signée par toutes les « grandes » OPA françaises, il est très clairement indiqué :

1. que la vaccination des cheptels est la seule solution
2. que son objectif est l'éradication de la maladie
3. que les éleveurs qui refuseront la vaccination seront responsables de la non éradication de la FCO

Soyons clairs : prétendre que l'éradication de la FCO en France et en Europe est possible par vaccination ou tout autre moyen est dans le meilleur des cas un **LEURRE** sinon une **grave désinformation**.

La FCO est une maladie non contagieuse mais VECTORIELLE. Une maladie dont l'agent viral est transmis par la piqûre d'un insecte autochtone, hématophage (femelle au moment de la reproduction), de la famille des moucheron culicoïdes, qui mature la particule virale au travers de ses intestins et dans ses glandes salivaires pour la rendre infestante (compétence vectorielle).

Il est rigoureusement impossible de contrôler les culicoïdes hébergeant le virus. Présents depuis des millions d'années sur nos territoires, ils occupent nécessairement une place irremplaçable dans l'équilibre des niches écologiques européennes. Se nourrissant également et en permanence sur la faune sauvage locale, les culicoïdes disséminent des particules virales partout dans des « réservoirs » multiples et inconus. Par conséquent il est clair que **l'élimination du virus de la FCO est impossible**.

Nulle part, on n'est parvenu à éradiquer la fièvre catarrhale ou toute autre maladie à vecteurs touchant animaux domestiques et sauvages.

Impact sanitaire de la FCO :

Alors même qu'aucune étude épidémiologique sérieuse n'a été menée ni publiée pour évaluer l'impact avéré de la maladie ; les autorités et les OPA, manipulant allègrement rumeurs et approximations, confondant volontairement l'impact économique des mesures administratives mises en place avec la pathologie réelle de la maladie, entretiennent un climat de peur en parlant de la plus grave crise sanitaire depuis 50 ans.

Ainsi, les chiffres d'évaluation du nombre de foyers en France et en Europe, sont répétés jusqu'à la nausée comme un disque rayé, sans jamais expliquer que **plus de 90% des prétendus foyers sont des élevages sans aucune manifestation pathologique** de la maladie mais où un des animaux au moins présente une réaction sérologique positive à la FCO !

Sans parler des aides accordées en cas de mortalité, dans ce

cas la FCO a bon dos avec comme conséquence l'augmentation des statistiques.

On nous présente aujourd'hui des chiffres alarmants tirés des statistiques d'équarrissage. Une étude en Moselle indique une augmentation de la mortalité de plus de 20 % entre 2006 et 2007. Evidemment c'est la faute à la FCO ! L'expression des augmentations en pourcentage aggrave l'émotion à propos d'un nombre ridicule par rapport au cheptel départemental. La comparaison avec les chiffres d'autres départements préservés de la FCO aurait été instructive, voir par exemple les chiffres du département de la Creuse. (18,8 % d'augmentation de la mortalité bovine).

Il est évident que les mauvais fourrages, récoltés tardivement en 2007, le plus souvent fort pauvres en azote soluble et en énergie, conséquence d'une année pluvieuse, et l'augmentation du prix des compléments alimentaires ont entraîné d'importants déficits de rationnement dans TOUT le pays et dans toutes les productions. Ils sont sans doute à l'origine d'une mortalité plus importante que les années précédentes pendant la période hivernale. Avoir « oublié » ce détail prouve le « sérieux » des informations officielles sur la réalité de la maladie. Pour être complet, il est bon de souligner que dans les départements touchés par l'épizootie de FCO, on n'observe pas sur l'année de diminution de la collecte laitière à l'égal des autres départements.

La peur et l'inquiétude des éleveurs sont fabriquées et entretenues par la désinformation systématique, les rumeurs dramatisantes et les discours démagogiques. A quand l'information objective et contradictoire, la réflexion, le partage des expériences de tous nécessaires à la compréhension globale d'un phénomène biologique naturel ?

L'échec de la désinsectisation :

L'affirmation de la possibilité de ralentir la progression de la FCO par la limitation des déplacements d'animaux et la désinsectisation est contredite par toutes les études menées.

La multiplication des vecteurs ne peut être contrôlée. L'échec majeur de la désinsectisation obligatoire pratiquée en 2007 est aujourd'hui patent : **aucune différence ne peut être observée dans l'impact de la maladie entre ceux qui ont désinsectisé et ceux qui ont refusé** (ni sur le nombre de cas, ni sur leur gravité). Le seul résultat des désinsectisations a été une pollution majeure des animaux, de leur produit (viande, lait) et de l'environnement. Malgré cela, de nombreux arrêtés préfectoraux rendant obligatoire la désinsectisation de tous les ruminants des périmètres infectés restent en place.

Le développement des populations de vecteurs dépend étroitement d'une part des conditions climatiques et le réchauffement actuel ne peut que les favoriser, et d'autre part des facteurs environnementaux tel la présence des lisiers, jus d'ensilage, de fumier et autres débris organiques.

Par ailleurs il convient de rappeler que si seuls environ 5 % des culicoïdes sont porteurs de virus, ils ont manifesté une extraordinaire faculté d'accueillir et de reproduire un virus de provenance lointaine. Cette capacité manifeste ajoutée aux conditions climatiques rendent plus que probable l'arrivée et le développement d'autres sérotypes de la FCO dans les années qui viennent comme c'est déjà le cas en Italie et en Espagne.

La vaccination :

La vaccination est présentée aujourd'hui comme la seule solution pour contrôler, voire éradiquer la FCO.

En premier lieu, il est plutôt amusant de constater que ce sont les zones où l'épizootie s'est déployée en 2007 qui ont été choisies comme lieu de vaccination prioritaire ! Or, aucune enquête sérologique n'a cherché à déterminer le nombre d'animaux qui s'étaient déjà immunisés naturellement. Nous savons néanmoins, en se basant sur les sérologies de brouillards, que ce nombre est très élevé. Ainsi **les autorités agricoles ont privilégié la vaccination d'animaux qui n'en avaient aucune utilité**, seule l'AFSSA en a fait la remarque.

Ne possédant qu'une A.T.U. (autorisation Temporaire d'Utilisation), **le vaccin ne dispose d'aucune garantie ni d'efficacité dans le temps, ni d'innocuité, ni d'absence de risques en période de lactation, de gestation ou de virémie** d'un animal déjà contaminé, son utilisation est partout recommandée sans aucune restriction.

L'AFSSA autorise la vaccination contre deux sérotypes le même jour mais en deux endroits différents, par contre les DSV corses imposent de vacciner à 15 jours d'intervalle. Qui comprend ?

Il apparaît d'ores et déjà des cas de mortalité vaccinale en brebis et en vache, des chutes de lait et de fécondité des béliers après vaccination. Et bien entendu ces risques obligatoires comme les vaccins sont mis à la charge des éleveurs qui en sont victimes sans aucune aide d'aucune sorte. Certains vétérinaires prudents font signer des décharges à leurs clients et d'autres refusent de pratiquer cette vaccination sans garantie. La transmission de la FCO par le sang implique également un risque potentiel de contamination en cas d'absence de changement systématique de l'aiguille entre chaque animal.

Dans les troupeaux déjà en déficience d'immunité par maladie chronique, parasitisme, etc..., la réponse immunitaire est loin d'être certaine et efficace pour tous les animaux.

De plus le vaccin ne garantit pas l'absence de portage viral asymptomatique pendant un temps indéfini. **La protection vaccinale est annoncée pour moins d'une année !** Sans aucune certitude. Autrement dit, **vacciner une fois condamne à vacciner pendant des dizaines d'années** puisque la maladie, endémique, reste là en embuscade. Qui peut garantir que les Etats ou L'UE prendront la vaccination à leur charge pendant tout ce temps ?

Ceci implique de tolérer, en veillant au grain, l'infection naturelle des animaux pour leurs permettre de constituer une immunité naturelle efficace à vie. Car l'immunité naturelle ne s'appuie pas seulement sur les anticorps circulants comme l'immunité vaccinale mais se base également sur l'immunité cellulaire, très importante pour un virus ARN vivant essentiellement dans les cellules de l'hôte.

Par ailleurs, les vaccins utilisés contiennent entre autres de l'hydroxyde d'alumine dont les conséquences perturbatrices sur la santé humaine et animale sont de plus en plus reconnues.

Enfin, le recours aux vaccinations de masse à l'égard de maladies banales et non mortelles dans la plupart des cas constitue un détournement et un épuisement des capacités immunitaires circulatoires laissant la place à d'autres pathologies plus graves et plus profondes.

Apprendre à vivre avec la FCO :

Cette nouvelle donne de notre environnement d'élevage implique la nécessité pour nos troupeaux de s'adapter sereinement à cette nouvelle situation. Comment ?

Dans les élevages équilibrés où la santé des animaux est assurée, où les impératifs de production intensive ou d'alimentation artificielle ne sont pas les critères dominants, c'est la mise en place de l'immunité naturelle et la sélection des animaux qui sont les moyens les plus efficaces et les plus sûrs de s'adapter à la nouvelle situation.

Certains animaux pourront peut être présenter des symptômes pathologiques. Ils seront traités en particulier par la méthode homéopathique qui s'avère la plus efficace. (La FCO est une maladie virale, les antibiotiques, ce n'est pas automatique...).

Cette adaptation de troupeau implique une sélection des animaux résistants car sur l'ensemble, dans un troupeau bénéficiant d'une richesse génétique non anéantie par des années de consanguinité, 3 à 4 % des animaux peuvent s'avérer incapable de se prémunir correctement contre la FCO et seront éliminés de la base de sélection du troupeau.

Les élevages qui choisissent de privilégier l'immunisation naturelle ne présentent en aucun cas le moindre danger pour les collègues férus de vaccination. En effet celui qui a vacciné ne craint plus (théoriquement) le virus ! Par contre le troupeau non vacciné est mis en danger par les animaux vaccinés des alentours qui restent porteurs asymptomatiques de virus. Quant à la circulation virale, elle est en permanence assurée par la faune sauvage qui échappe au contrôle des services administratifs.

Conclusion : respecter la liberté de choix des éleveurs

En face d'une maladie non contagieuse, non transmissible à l'homme, originale dans nos contrées parce que vectorielle, peu pathogène et susceptible d'immunité naturelle, la responsabilité et la liberté entière de décision des éleveurs doit être impérativement garantie.

L'éleveur doit en tout état de cause pouvoir choisir les moyens et la méthode à mettre en place dans son élevage pour affronter et domestiquer la FCO.

Parce que la vaccination n'est en aucun cas la solution à long terme,

Parce que l'éradication de la maladie vectorielle est impossible,

Parce que un élevage non vacciné ne représente aucun danger pour ses voisins,

Il importe que chaque éleveur bien informé de toutes les caractéristiques du problème prenne ses responsabilités.

Ceux qui souhaitent se sécuriser à court terme avec un vaccin sans garanties doivent pouvoir pratiquer la vaccination que ce soit pour assurer des ventes de brouillards à l'exportation ou parce qu'ils craignent que leur cheptel affaibli pour telle ou telle raison ne puisse supporter l'infection naturelle.

Ceux qui préfèrent gérer l'immunisation naturelle de leur troupeau, doivent pouvoir assumer leur stratégie sans aucune entrave ni perte de droit.

Et chacun se doit de respecter le choix légitime des autres.

La FCO est sans aucun doute un cas d'école. Elle prélude à d'autres crises sanitaires qui trouvent leur origine dans l'évolution du climat et la mondialisation des échanges en tout genre et partout. Chaque éleveur est libre et responsable de ses choix.

FRIC Denis

Vétérinaire GABLIM

GIE Zone Verte